

Vigilance rouge canicule : informations et mesures

Dès ce jeudi 25 juin à 12h, le département de la Marne est placé en vigilance rouge par Météo-France. Face à cet épisode de chaleur exceptionnel, la Ville d'Eprenay a activé un ensemble de mesures destinées à protéger les habitants, en particulier les plus fragiles.



Ecoles / Crèches / Accueils de loisirs :

Dans les crèches :

Mesures mises en place :

- achat et installation de ventilateurs-brumisateurs
- mise en fonctionnement de l'ensemble des équipements de rafraîchissement disponibles (climatisation, ventilateurs et brumisateurs)
- installation de couvertures de survie sur certaines fenêtres afin de limiter l'entrée de la chaleur
- réorganisation des espaces, avec notamment le déplacement de certains groupes accueillis à l'étage vers des locaux situés en rez-de-chaussée, plus frais
- annulation des sorties extérieures
- organisation d'activités calmes adaptées aux fortes chaleurs
- hydratation renforcée tout au long de la journée

Dans les écoles :

Modalités d'accueil :

- Jeudi et vendredi matin : malgré les fortes chaleurs annoncées, les écoles maternelles et élémentaires d'Eprenay resteront ouvertes aux horaires habituels.
- Jeudi et vendredi après-midi : pour les parents qui le peuvent, il est recommandé de garder les enfants à domicile afin de limiter leur exposition aux fortes températures. L'accueil sera toutefois maintenu pour les familles qui n'ont pas de solution de garde.
- L'ensemble des services est maintenu : accueil du matin, temps scolaire, restauration, accueils périscolaires, goûters et accueils de loisirs du mercredi.

Mesures mises en place :

- distribution de 40 ventilateurs, avec une priorité donnée aux salles situées à l'étage
- suppression des sorties extérieures et adaptation des activités
- organisation de jeux calmes et de jeux d'eau lorsque les conditions le permettent
- renforcement de l'hydratation des enfants tout au long de la journée
- annulation ou report de plusieurs événements sportifs et festifs

Des adaptations logistiques ont également été mises en œuvre afin d'éviter les déplacements inutiles sous les fortes chaleurs. Le déplacement quotidien des élèves de l'école Jean-Jaurès vers le site de Chaude Ruelle pour la restauration scolaire a ainsi été suspendu, avec mise en place de solutions de restauration sur place.

Accueils de loisirs :

Réorganisation des accueils de loisirs afin de privilégier les sites les plus adaptés :

- accueil des enfants de 6 à 12 ans à la résidence du Cèdre, qui dispose d'espaces climatisés
- regroupement des enfants de 3 à 6 ans regroupés à l'école maternelle Horticulture, dont les locaux sont plus frais et situés à proximité immédiate du parc

Se rafraichir à Epernay :

Ilots de fraîcheur :

Jardin de l'Hôtel de Ville :

Horaires habituels :

- du lundi au samedi : 7h à 21h
- le dimanche : 8h à 21h

Ouverture exceptionnelle jusqu'à minuit du jeudi au dimanche cette semaine.

Les chiens tenus en laisse seront exceptionnellement autorisés dans ces espaces, dans le respect des lieux et des autres usagers.

Jardin du Musée :

Horaires habituels :

- tous les jours : 8h à 21h

Ouverture exceptionnelle jusqu'à minuit du jeudi au dimanche cette semaine.

Les chiens tenus en laisse seront exceptionnellement autorisés dans ces espaces, dans le respect des lieux et des autres usagers.

Jardin de l'Horticulture :

Horaires :

- du lundi au samedi : 7h à 21h
- le dimanche : 8h à 21h

Mont Bernon :

Accès libre

Situé sur les hauteurs de la ville, il bénéficie d'un environnement plus aéré et souvent plus ventilé que le centre-ville.

Parc Nelson-Mandela :

Accès libre

Avec ses vastes espaces verts et ses arbres, ce parc propose de nombreuses zones d'ombre.

Fontaines, brumisation et miroir d'eau :

- Fontaine place Mendès-France - 7h à 22h
- Miroir d'eau place Bernard-Stasi - 9h30 à 21h
- Fontaine place Hugues-Plomb - 7h30 à 22h30
- Brumisation esplanade Charles-de-Gaulle - 11h à 21h
- Miroir d'eau du Jard - 10h à 21h30 (prolongation jusqu'à 23h les vendredis, samedis et dimanches de l'été)

Points d'eau potable accessibles au public :

Rappel des points d'eau potable, accessibles gratuitement pour le remplissage des gourdes et bouteilles, répartis sur l'espace public :

- Parc de l'Hôtel de Ville

- Parc de l'Horticulture
- Parc du Musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale
- Avenue de champagne (devant le musée)
- Square Pol Roger (rue Godart-Roger)
- Place des Boucheries (fontaine Wallace)
- Parc Nelson-Mandela

Les habitants sont invités à se munir d'un contenant réutilisable et à boire régulièrement, sans attendre la sensation de soif.

Événements annulés :

Compte tenu des températures attendues et afin de préserver la santé des participants, plusieurs manifestations organisées par la Ville ont déjà dû être annulées :

- **Les Seniors fêtent la musique**, initialement prévu vendredi 26 juin au Palais des Fêtes
- **Les Apéros de la Halle**, initialement prévus vendredi 26 juin à la Halle Saint-Thibault

Tous les équipements sportifs, qu'ils soient de plein air ou d'intérieur (gymnases...) sont fermés jusqu'à dimanche compris, [par arrêté municipal](#). Cette décision entraîne l'**annulation du Gala de GRS de l'ASAE, de la Fête du Basket organisée par l'ABS et du tournoi de l'école de football**.

Les bons réflexes à adopter :

Quelques gestes simples mais essentiels :

- boire régulièrement de l'eau, même sans sensation de soif
- éviter les efforts physiques aux heures les plus chaudes
- maintenir son logement au frais en fermant volets et fenêtres durant la journée
- aérer tôt le matin et tard le soir
- porter des vêtements légers et de couleur claire
- se rafraîchir régulièrement le visage, la nuque et les bras
- prendre régulièrement des nouvelles des personnes âgées, isolées ou fragiles
- ne jamais laisser un enfant ou un animal dans un véhicule

La Ville d'Epernay reste pleinement mobilisée aux côtés des habitants et invite chacun à faire preuve de vigilance et de solidarité, particulièrement envers les personnes âgées, isolées ou fragiles.

Liens utiles

[Registre communal canicule : pensez à vous inscrire ou à inscrire un proche](#)

Pour aller plus loin

Image



[Plan Canicule : inscription sur le registre communal](#)